



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DANS LA 6<sup>ème</sup> CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS ET ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES ET COMPLEMENTAIRES

Arras, le 24 février 2021

Par décret du 18 février 2021, les électeurs de la sixième circonscription législative du Pas-de-Calais sont convoqués le dimanche 4 avril 2021 et, en cas de second tour, le dimanche 11 avril 2021, en vue de procéder à l'élection du député de leur circonscription à l'Assemblée nationale.

Par arrêtés préfectoraux, les électeurs des communes d'Andres, Audincthun, Fouquières-Lez-Béthune, Hallines, Lisbourg, et Offrethun sont convoqués le dimanche 4 avril 2021 et, en cas de second tour, le dimanche 11 avril 2021, en vue de procéder au renouvellement de leur conseil municipal ou de le compléter.

#### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)